



Artère du Santerre

Canalisation de transport de gaz naturel entre Ressons-sur-Matz (60) et Chilly (80)

Demande d'Autorisation Ministérielle
de Transport de Gaz
N° AM-GUX-0028

Demande de déclaration d'utilité publique

Pièce n°6
ETUDE D'IMPACT

ANNEXE 9- FICHE NATURA 2000

ANNEXE 10- COURRIERS LUNOR



FEVRIER 2014

Construisons le transport de demain



ANNEXE 10

COURRIER LUNOR

GRT GAZ

Monsieur GILLES François

Centre d'ingénierie

Agence Paris Normandie

7 Rue du 19 mars 1962

92622 GENNEVILLIERS

Nos Réf. :

DR/BL/017.13

P.J. : Analyses d'eau

Chaulnes,

Le 24 juillet 2013

Monsieur,

Comme convenu lors de nos différentes conversations téléphoniques, nous vous confirmons notre accord pour vous fournir de l'eau afin de mettre en épreuve une canalisation de gaz qui sera prochainement installée dans notre région.

Nous avons bien noté que la mise en service de l'ouvrage était prévue fin 2016 ce qui nécessiterait une mise en épreuve courant septembre/octobre 2016.

Deux solutions sont possibles, soit l'eau provient de notre bassin de stockage situé à Chilly soit elle provient de nos forages situés sur la même commune.

Le bassin de stockage est alimenté par nos eaux de process qui ont été préalablement traitées. Cette eau est utilisée uniquement pour de l'irrigation sur cultures, elle n'est en aucun cas potable. Nous vous joignons les bulletins d'analyses afin de pouvoir valider l'utilisation ou non de cette eau.

Concernant les forages, nous en possédons deux situés aux abords de nos bassins. Ces forages sont utilisés, comme pour les eaux du bassin, pour l'irrigation des cultures. Nous ne faisons pas d'analyse sur ces eaux qui sont issues des nappes phréatiques.

Données techniques :

Notre bassin a une capacité de 50 000 m³, il est alimenté tout au long de l'année par les eaux de process. Ce bassin est souvent plein en mai et le vidage s'effectue de mi- juin à mi- août, pleine période d'irrigation. Dans les années pluvieuses ce qui se traduit par, peu ou pas d'irrigation, le vidage s'effectue alors de août à novembre.

Nos forages ont un débit de 60 m³/H pour le petit et 80 m³/h pour le plus gros.

Compte tenu de vos besoins en débit de 300 m³/H, le pompage ne pourra se faire qu'en passant par le bassin même pour l'eau des forages. Si besoin, le remplissage du bassin sera à prévoir quelques jours avant l'opération.

Compte tenu de ces éléments, nous pensons être en mesure de vous apporter les volumes d'eau nécessaires pour l'épreuve d'étanchéité de votre ouvrage.

Concernant le rejet de l'eau après utilisation, la reprise dans nos bassins sera conditionnée par :

- La qualité de l'eau après épreuve sachant que nous épandrons cette eau sur les parcelles de nos producteurs. Une analyse sera certainement nécessaire pour valider le droit d'épandage sur terres agricoles.
- Le niveau d'eau dans nos bassins au moment de la reprise, notre objectif étant d'avoir nos bassins vides pour décembre.

Les coûts :

Nous avons, avec nos producteurs, une convention concernant l'épandage et l'irrigation de nos eaux sur leurs terres agricoles. Cette convention stipule les volumes ainsi que le coût du m³. Nous pensons vous appliquer le même tarif qui s'élève à 0.50 € du m³.

Souhaitant avoir répondu à vos attentes, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Mr ROUART Dominique,
Coordinateur Industriel



ANALYSE RÉALISÉE POUR :

SEDE ENVIRONNEMENT F. ACQUETTE

2 RUE DES ARCHERS

ZI DU MOULIN

62450 BAPAUME

ORGANISME :

SEDE ENVIRONNEMENT BAPAUME

2 RUE DES ARCHERS

ZI DU MOULIN BP156

62453 BAPAUME CEDEX

N° de laboratoire

1958632

Référence échantillon

Référence : LUNIR/LUNOR IRRIGATION

Commune :

Station :

Dates repères

Date de prélèvement : 06/06/2013

Date de réception : 11/06/2013

Date de sortie : 26/06/2013

Bon de commande :

Type produit :

VALEUR AGRONOMIQUE

Référence réglementaire :

PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES

Déterminations

Résultats exprimés sur

	Brut	unité
pH eau	7.8	
Matières en suspension MES	66	mg / L
Résidu sec à 105° C	1380	mg / L
Humidité calculée (1)	99.86	%
Matière sèche (M.S) calculée (1)	0.14	%
Demande chimique en oxygène DCO	159.3	mgO/L
Demande Biologique en Oxygène à 5 jours DBO 5	---	mgO/L
Conductivité	---	ms/cm

(1) Calcul basé sur la mesure du résidu sec à 105°C

PARAMÈTRES CHIMIQUES

Déterminations

Résultats exprimés sur

	Brut	unité	Sec	unité
Carbone organique total	---	mg/L	---	%
Matière organique (calcul : C org x 2)	---	mg/L	---	%
Rapport C org / N tot			---	

Equivalent en g / t de produit brut (à l'humidité de l'échantillon)

Bilan Azote

	Brut	unité	Sec	unité
Azote nitreux (N-NO ₂)	0.41	mg/L	0.30	g / kg
Azote nitrique (N-NO ₃)	0.53	mg/L	0.38	g / kg
Azote ammoniacal (N-NH ₄ ⁺)	4.40	mg/L	3.19	g / kg
Azote Kjeldhal (Norga + N-NH ₄ ⁺)	10.22	mg/L	7.41	g / kg
Azote Total (N tot)	11.16	mg/L	8.09	g / kg

Equivalent en g / t de produit brut (à l'humidité de l'échantillon)

0.41
0.53
4.40
10.22
11.16

Éléments minéraux majeurs

	Brut	unité	Sec	unité
Phosphore total (P ₂ O ₅)	76.86	mg/L	55.70	g / kg
Potassium total (K ₂ O)	275.38	mg/L	199.55	g / kg
Magnésium total (MgO)	42.58	mg/L	30.85	g / kg
Calcium total (CaO)	72.17	mg/L	52.30	g / kg
Sodium (Na ₂ O)	336.09	mg/L	243.54	g / kg

Equivalent en g / t de produit brut (à l'humidité de l'échantillon)

76.86
275.38
42.58
72.17
336.09

Oligo-éléments

	Brut	unité	Sec	unité
Bore (B)	0.11	mg/L	80.80	mg/kg
Cuivre (Cu)	<0.010	mg/L	<7.25	mg/kg
Fer (Fe)	0.62	mg/L	449.78	mg/kg
Manganèse (Mn)	0.039	mg/L	28.41	mg/kg
Molybdène (Mo)	<0.020	mg/L	<14.49	mg/kg
Zinc (Zn)	0.030	mg/L	21.96	mg/kg

Equivalent en g / t de produit brut (à l'humidité de l'échantillon)

0.11
<0.010
0.62
0.039
<0.020
0.030

AUTRES ÉLÉMENTS

	Brut	unité	Sec	unité
Cobalt	<0.05	mg/L	<36.23	mg/kg
Sélénium	---	mg/L	---	mg/kg
Chlorures	287.50	mg/L	208333.33	mg/kg

Equivalent en g / t de produit brut (à l'humidité de l'échantillon)

<0.05

287.50

Les résultats sur sec sont indicatifs et sont susceptibles de varier significativement en fonction de la valeur du résidu sec à 105°C

ANALYSE RÉALISÉE POUR :
SEDE ENVIRONNEMENT F. ACQUETTE
2 RUE DES ARCHERS
ZI DU MOULIN
62450 BAPAUME

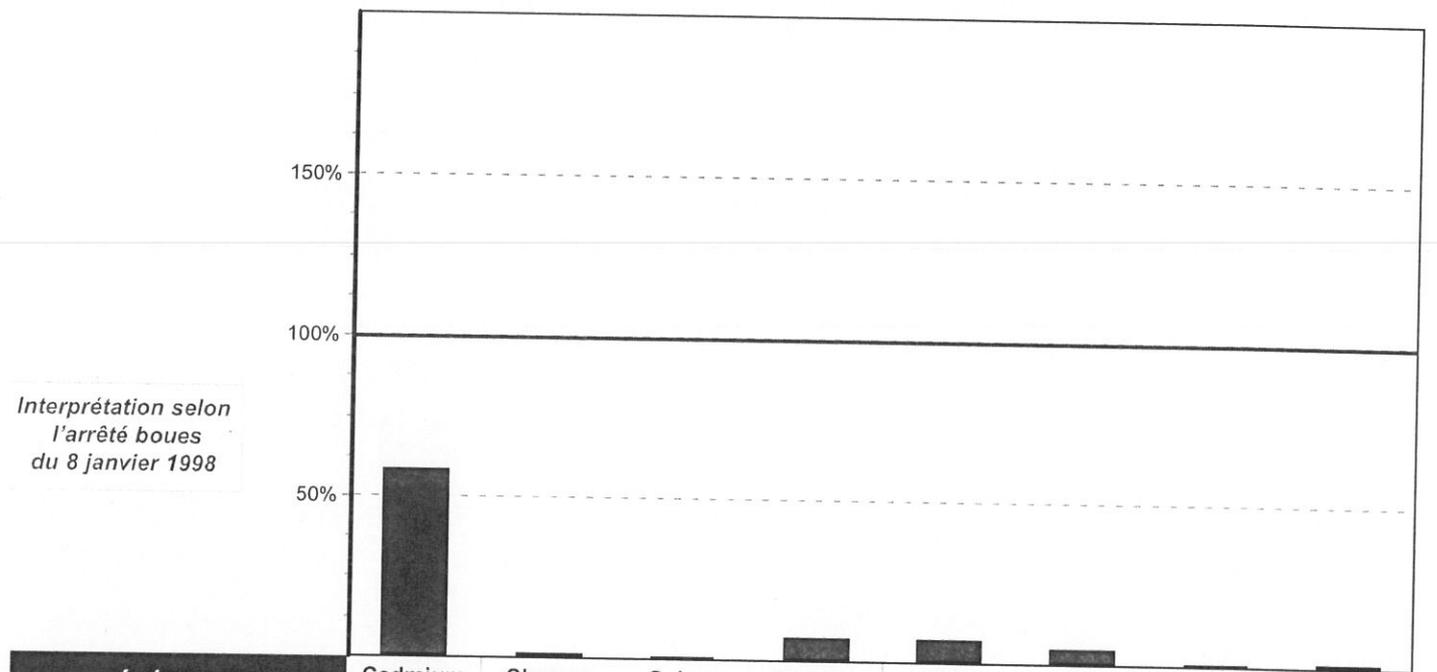
ORGANISME :
SEDE ENVIRONNEMENT BAPAUME
2 RUE DES ARCHERS
ZI DU MOULIN BP156
62453 BAPAUME CEDEX

N° de laboratoire 1958632	Référence échantillon Référence : LUNIR/LUNOR IRRIGATION Commune : Station :	Dates repères Date de prélèvement : 06/06/2013 Date de réception : 11/06/2013 Date de sortie : 26/06/2013
--	--	---

Bon de commande :
Type produit :

Eléments Traces Métalliques
Référence réglementaire :

La mesure des éléments traces métalliques est réalisée par extraction selon la norme NF EN ISO 11885. Dosage Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Mo et Co, selon la norme NF EN ISO 11885, spectrométrie d'émission plasma. Dosage du mercure par méthode interne selon la norme NF EN ISO 12338 (analyseur élémentaire).



Interprétation selon
l'arrêté boues
du 8 janvier 1998

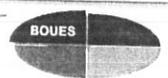
ÉLÉMENTS	Cadmium (Cd)	Chrome (Cr)	Cuivre (Cu)	Mercure (Hg)	Nickel (Ni)	Plomb (Pb)	Zinc (Zn)	Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc
Conformité	■	■	■	■	■	■	■	■
Résultats en mg / L	<0.008	<0.020	<0.010	<0.0010	<0.020	<0.05	0.030	<0.08
Résultats calculés en mg / kg MS	<5.80	<14.49	<7.25	<0.72	<14.49	<36.23	21.96	<58.19
Valeur seuil en mg / kg MS	10(*)	1000	1000	10	200	800	3000	4000
Résultat calculé / Valeur seuil (en %)	<57.97	<1.45	<0.72	<7.25	<7.25	<4.53	0.73	<1.45
Flux calculé en g / t de produit brut	<0.008	<0.020	<0.010	<0.0010	<0.020	<0.05	0.030	<0.08

■ conforme ■ non conforme

ÉLÉMENTS	Cobalt (Co)	Molybdène (Mo)	Humidité calculée (1) en % du produit brut	Matière sèche calculée (1) en % du produit brut	Résidu sec en mg / L
Résultats en mg / L	<0.05	<0.020			
Résultats en mg / kg MS	<36.23	<14.49	99.86	0.14	1380
Flux calculé en g / t de produit brut	<0.05	<0.020			

(1) Les résultats sur sec sont indicatifs et sont susceptibles de varier significativement en fonction de la valeur du résidu sec à 105°C

Commentaire



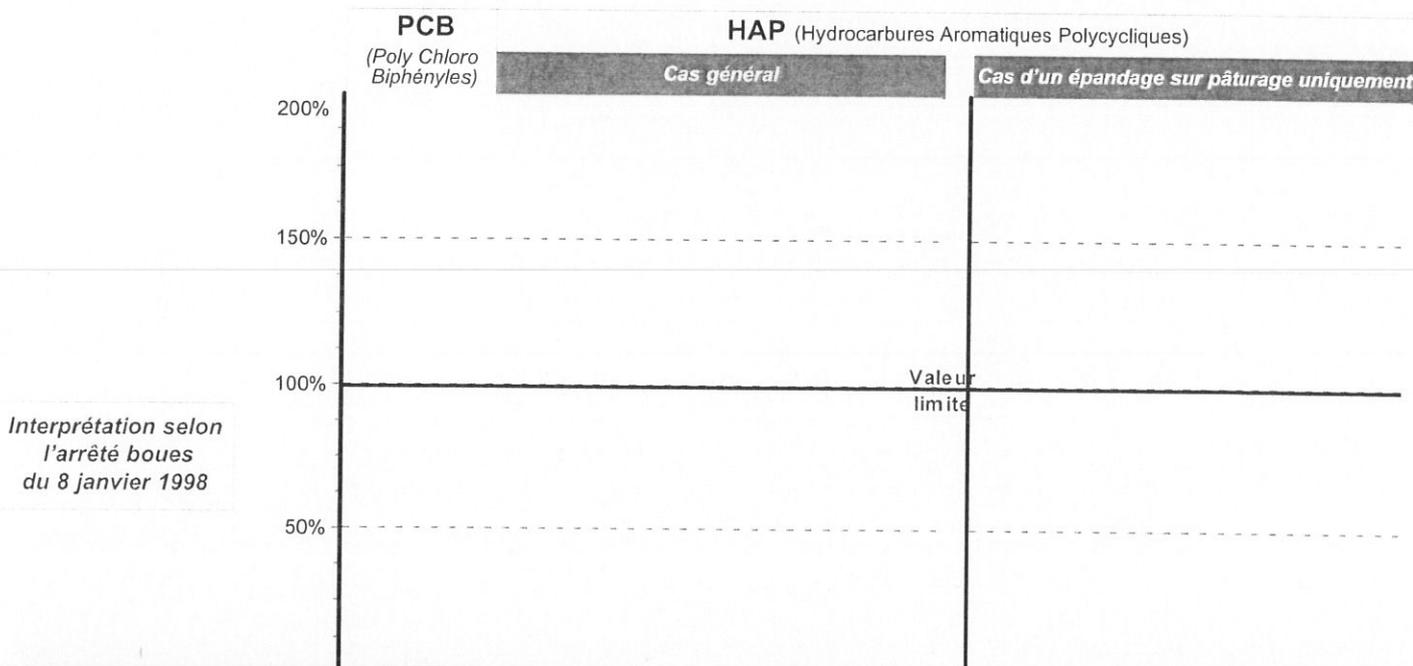
N° de laboratoire 1958631	Référence échantillon Référence : LUNIR/FA LUNOR IRRIGATION Commune : Station :	Dates repères Date de prélèvement : 06/06/2013 Date de réception : 11/06/2013 Date de sortie : 17/07/2013
--	---	---

Bon de commande :

Type produit :

Mesure des Composés Traces Organiques
Référence réglementaire :

La mesure des Composés Traces Organiques est réalisée selon la norme XP X 33012.



Interprétation selon l'arrêté boues du 8 janvier 1998

Composés Traces Organiques	PCB (Poly Chloro Biphényles)				HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques)		
	Total des 7 PCB (2)	Fluoranthène	Benzo(B) fluoranthène	Benzo(A) pyrène	Fluoranthène	Benzo(B) fluoranthène	Benzo(A) pyrène
Conformité							
Résultats en ng / L	<105	<10	<10	<10	<10	<10	<10
Résultats calculés en mg / kg MS	—	—	—	—	—	—	—
Valeur seuil en mg / kg MS	0,8	5	2,5	2	4	2,5	1,5
Résultat calculé / Valeur seuil (en %)	—	—	—	—	—	—	—
Flux calculé en mg/t de produit brut	—	—	—	—	—	—	—

■ conforme ■ non conforme

(2) Détail des 7 PCB								Total des 7 PCB	Humidité calculée (1) en % du produit brut	Matière sèche calculée (1) en % du produit brut	Résidu sec en mg / L
Congénères	28	52	101	118	138	153	180				
Teneur en ng / L	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<105	---	---	---
Teneur en mg / kg de Matière sèche	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Analyses sous-traitées

Commentaire

(1) Les résultats sur sec sont indicatifs et sont susceptibles de varier significativement en fonction de la valeur du résidu sec à 105°C.



ANALYSE REALISEE POUR:
SEDE ENVIRONNEMENT F. ACQUETTE
2 RUE DES ARCHERS
ZI DU MOULIN
62450 BAPAUME

ORGANISME :
SEDE ENVIRONNEMENT BAPAUME
2 RUE DES ARCHERS
ZI DU MOULIN BP156
62453 BAPAUME CEDEX

N°Analyse : 1958631
Référence échantillon : LUNIR/FA LUNOR IRRIGATION
N° bon commande :

Date prélèvement : 06/06/2013
Date de réception : 11/06/2013
Date de sortie : 17/07/2013

Détermination	Méthode	Résultat	Unité
salmonelles (incorporation)		Absence	/L
Entérovirus		Absence	UCP/Vol
Quantité volume traité (Entérovirus)		1,10	L
Oeufs de némathodes		Absence	/L



ANNEXE 9

SITES NATURA 2000



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200369 - Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis)

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8
7. CARTE DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200369	1.3 Appellation du site Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis)
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 28/02/2009	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr



en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2013
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,98778°

Latitude : 49,525°

2.2 Superficie totale

416 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60465	NOIREMONT
60003	ABBEVILLE-SAINT-LUCIEN
60243	FONTAINE-SAINT-LUCIEN
60351	LATAULE
60328	JUVIGNIES
60520	QUESNEL-AUBRY (LE)
60588	SAINT-MAUR
60590	SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE
60648	TROUSSENCOURT
60668	VERDEREL-LES-SAUQUEUSE



60057	BEAUVAIS
60084	BONNIERES
60146	CHEPOIX
60250	FOUQUENIES
60299	HARDIVILLERS
60436	MORY-MONTCRUX
60442	MUIDORGE
60535	REUIL-SUR-BRECHE
60222	ESSUILES
60242	FONTAINE-LAVAGANNE
60310	HERCHIES
60403	MILLY-SUR-THERAIN
60449	NEUFVY-SUR-ARONDE
60688	VILLERS-SUR-BONNIERES
60377	MAISONCELLE-TUILERIE
60387	MARSEILLE-EN-BEAUVAISIS
60400	MESNIL-SUR-BULLES (LE)
60497	PLESSIER-SUR-BULLES (LE)
60646	TROISSEREUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	NP	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			20,8 (5 %)			A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			124,8 (30 %)			A	C	B	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			4,16 (1 %)			C	C	B	C
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X		4,16 (1 %)			A	B	A	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>			41,6 (10 %)			B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **NP** : Habitat n'existant plus sur le site.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce				Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas (Eurodryas, Hypodryas) aurinia		p			i	P		C	C	C	C
I	1078	Callimorpha (Euplagia, Panaxia) quadripunctaria		p			i	P		C	C	C	C



M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		w	1	5	i	P		C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		p			i	P		C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis		w	1	5	i	P		C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis		p			i	P		C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site					Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
				Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
P		Anthericum ramosum				i	P						X
P		Botrychium lunaria				i	P						X
P		Daphne mezereum				i	P						X
P		Digitalis lutea				i	P						X
P		Euphrasia officinalis				i	P						X
P		Genista sagittalis				i	P						X
P		Linum tenuifolium				i	P						X
P		Melittis melissophyllum				i	P						X



P		Monotropa hypopitys				i	P						X
P		Orobanche gracilis				i	P						X
P		Polygala comosa				i	P						X
P		Pulsatilla vulgaris				i	P						X
P		Sesleria caerulea				i	P						X
P		Teucrium montanum				i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **NP** : Espèce n'étant plus présente sur le site.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N09 : Pelouses sèches, Steppes	65%
N14 : Prairies améliorées	4%
N16 : Forêts caducifoliées	30%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%
Total	100%

Autres caractéristiques du site

Site éclaté constitué par un réseau complémentaire de coteaux crayeux méso-xérophiles représentant un échantillonnage exemplaire et typique des potentialités du plateau picard méridional, liées à la pelouse calcicole de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. polygaetosum calcareae (l'extrême fragmentation actuelle, la disparition généralisée et la subsistance de relativement faibles étendues de pelouses calcaires ont nécessité la définition d'un réseau très éclaté). Le site englobe les coteaux froids de la Vallée du Thérain associés à une pelouse submontagnarde psychrophile sur craie, originale et endémique du plateau picardo-normand. Très localement, ces potentialités avoisinent celles du Seslerio-Mesobromenion dont une dernière et unique relique persiste dans Beauvais même au Mont aux Lièvres.

Vulnérabilité : Comme la plupart des autres systèmes pelousaires du plateau picard, ces coteaux sont hérités des traditions pastorales de parcours. Leur état d'abandon varie selon de nombreux facteurs (seuils de blocage dynamique, populations cuniculines abondantes, etc...), mais d'une manière globale, l'état de conservation du réseau est encore satisfaisantes et ménagé à défaut des possibilités intrinsèques fortes de restauration rapide mais urgentes. Un des coteaux (larris de Verte-Fontaine) est encore exploité par l'un des derniers troupeaux ovins de parcours du Nord de la France. Les pressions sont nombreuses (carrières, décharges, boisements artificiels, en particulier pinèdes à Pin noir d'Autriche, plantations de merisiers, eutrophisation agricole de contact, moto-cross, etc...).

A l'état d'abandon, le réseau pelousaire se densifie et s'embroussaille suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapin. Protection vis à vis des cultures environnantes, notamment des descentes de nutriments et des eutrophisations de contact par préservation (ou installation) de bandes enherbées, haies, prairies, boisements notamment en haut de versant. Restauration d'un pastoralisme sur les coteaux non pâturés. Arrêt des extensions de carrières et restauration écologique des anciens fronts favorisant les groupements pionniers. Arrêt des boisements artificiels sur les pelouses calcaires et du moto-cross sauvage.

4.2 Qualité et importance

De caractère mésotherme et xérophile et subcontinental, les phytocoenoses pelousaires, associées aux habitats des stades dynamiques qui leur succèdent (banquettes cuniculigènes à Hélianthème, ourlets, fourrés et hêtraies calcicoles sèches), constituent souvent de remarquables séries diversifiées sur le plan floristique : cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion avec de nombreuses thermophytes subméditerranéennes, diversité orchidologique importante, 7 espèces protégées dont une de l'annexe II (*Sisymbrium supinum*), nombreuses espèces menacées.

Une diversité optimale est obtenue avec la continuité de forêts neutro-acidoclines de sommet et de plateau sur argile à silex et limons.

Il convient de souligner complémentaiement l'intérêt ornithologique (rapaces nicheurs), herpétologique (importante population de vipère péliade) et la richesse entomologique de cet ensemble avec quatre espèces menacées au moins, dont une, le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est inscrite à l'annexe II de la directive.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :



Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/100000ème

Source : IGN

Détails :